

UNE BOUTEILLE DE CHAMPAGNE PLUS LÉGÈRE POUR ALLÉGER L'EMPREINTE  
CARBONE DE LA FILIÈRE

Le CIVC a annoncé aujourd'hui le lancement officiel d'un nouveau standard de bouteille pour réduire l'émission de carbone de la filière.

L'utilisation de la nouvelle bouteille, qui passe de 900 g à 835 g, réduira l'empreinte carbone de 8 000 tonnes, l'équivalent de l'émission actuelle de 4 000 voitures.

En liaison avec les verriers français, des expérimentations ont été conduites chez un très grand nombre d'opérateurs pour valider techniquement la bouteille de 835 g.

Dès 2002, le pôle technique et environnement a réalisé le bilan carbone de la filière Champagne. **Le choix de cette nouvelle bouteille allégée constitue pour la filière un pas de plus dans son engagement de réduire l'empreinte carbone de 25% à l'horizon 2020.**

Cet allègement de poids par rapport à l'actuel flacon de 900 g correspond à la plus forte diminution du poids possible sans modification sensible des caractéristiques dimensionnelles. Les différences sont presque imperceptibles à l'œil. Les verriers garantissent sur cette bouteille de 835 g les mêmes performances mécaniques que celles de l'actuelle de 900 g.

Epernay, le 16 mars 2010